

COMMUNE
DE
Wattignies la victoire
1 rue Carnot
59680

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT
D'AVESNES
SUR HELPE

Compte rendu Réunion
Du Conseil Municipal
Du 07 décembre 2020 à 20h00
Convocation du 26/11/2020

Téléphone : 03.27.67.82.16
e-Mail : mairie@wattignieslavictoire.fr

Présents : Morane BERLEMONT, Jean-Paul BLAMPAIN, Nicolas CACHEUX, Pascal CARLIER, Adrien DERUE, Alain DERUE, Nathalie HANCART, Evelyne LEDIEU, Renée LESPINASSE, Vincent QUEVALLIER, Jérémie TONDEUR

Absent (es) non excusés (es) : -----

Absent (es) excusés (es) : -----

Le conseil municipal à l'unanimité a désigné **Madame Renée Lespinasse comme secrétaire de séance**

Adoption des comptes-rendus des 07/09/2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du Conseil Municipal du 19 octobre 2020.

Décisions modificatives au budget 2020

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Code des Communes ;
- Considérant la nécessité d'effectuer quelques ajustements budgétaires ;
- Vu le projet de décision modificative présenté par M. Maire dont les grandes orientations se résument ainsi :

Section	Imputation	D/R	MONTANT AVANT	MONTANT DM	MONTANT APRES
Fnt	775.R-RF	R	1764.98 €	-1767.98 €	0.00 €
Fnt	7788.R-RF	R	4000 €	1767.98 €	5767.98 €

- Vu l'avis favorable du comptable public et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

APPROUVE ainsi qu'il suit la décision modificative N°1 portant sur divers virements de crédits comme décrits ci-après :

Section	Imputation	D/R	MONTANT AVANT	MONTANT DM	MONTANT APRES
Fnt	775.R-RF	R	1764.98 €	-1767.98 €	0.00 €
Fnt	7788.R-RF	R	4000 €	1767.98 €	5767.98 €

Désignation représentants à l'agence iNord

Vu l'article L. 5511-1 du code général des collectivités territoriales qui dispose que : « Le département, des communes et des établissements publics intercommunaux peuvent créer entre eux un établissement public dénommé agence départementale. Cette agence est chargée d'apporter, aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux du département qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier »,

Vu l'article L. 5111-1 du code général des collectivités territoriales qui dispose que : « Les collectivités territoriales peuvent s'associer pour l'exercice de leurs compétences en créant des organismes publics de coopération dans les formes et conditions prévues par la législation en vigueur. Forment la catégorie des groupements de collectivités (...) les agences départementales... »

Vu la délibération numéro 20180326_1 en date du 26/03/2018 par laquelle la commune a adhéré à iNord.

Considérant la nécessité, suite au renouvellement général des conseillers municipaux, de procéder à la désignation des représentants de la commune à l'agence iNord,

Après en avoir délibéré,

DECIDE de désigner :

M. Vincent Quevallier, comme son représentant titulaire à l'agence iNord, et

M Jérémie Tondeur comme son représentant suppléant.

D'autoriser le Maire à signer tout document concrétisant cette décision.

Plateau Multisport

Présentation et information sur les différents plateaux multisports d'AGORESPACE

Remise à neuf avec revêtement synthétique : 7 oui, 3 non, 1 abstention

Réaménagement de la salle de conseil/musée

Le conseil municipal décide un réaménagement provisoire avant d'investir dans des grilles de séparation. Les peintures murales de la salle de conseil seraient à l'occasion refaites par l'association « les abeilles »

Colis des aînés

La commande des colis a été faite par l'agent communal d'accueil et Mme Renée Lespinasse le 03/12/2020 à Carrefour Contact de Sars poteries, la livraison est prévue le samedi 19 décembre 2020 en matinée.

Pour information :

21 personnes sont âgées de plus de 70 ans

18 personnes sont âgées entre 65 et 69 ans

La distribution sera faite par la commission communale d'action sociale

Société de télécom

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la société de télécom avec laquelle la commune est engagée.

Internet ADSL et téléphonie pour l'école, la mairie.

La commune est engagée jusqu'en 01/2025 pour un cout annuel de :

Ecole : Location matériel, abonnement, maintenance, proche de 1900€

Mairie : Location matériel, abonnement, maintenance, proche de 2200€

Monsieur le Maire essaie de prendre contact avec un commercial pour revoir ces contrats, en vain à ce jour.

Sécurité incendie des bâtiments

Etude des devis concernant la sécurité des bâtiments communaux

Mairie, Ecole, Eglise, Salle des fêtes : la vérification des extincteurs va être effectuée cette année et seront changés si nécessaire. Contrôle également des sorties secours, remplacement et aussi installation en cas de manque.

Des devis devront être faits pour des boutons poussoir d'alerte pour l'Eglise et Ecole

Vérification des installations gaz et électricité est à envisager à la salle des fêtes par un établissement du style DEKRA

Questions diverses

Numéro de voirie :

Le conseil décide d'attribuer le numéro de voirie à la maison qui sera implantée sur les parcelles suivantes :

Parcelles	Numéro de voirie
B371-B373-ZB115 (rue Ballant)	43 ter

Devis Nacelle :

Etude du devis pour la location d'une nacelle tractable pour 1 journée afin de changer des calendaires, le conseil municipal donne son accord et autorise M. le Maire à signer le bon de commande.

Devis réparation de la Fontaine :

Etude des devis de Aubert

1^{er} option : 374.40€ HT

2^{ième} option : 960.00€ HT

Le conseil municipal choisit dans un premier temps la première option et si le problème persiste d'autres solutions seront à étudier-----

Aménagement du site arboré près de la mairie :

Les membres du conseil souhaiteraient l'achat d'une poubelle 2 compartiments en remplacement de celle située près du terrain multisports